

Nos valeurs

- ◆ **Expertise et Proximité** : Tous nos intervenants sont diplômés, expérimentés et experts dans leurs domaines. Nos équipes sont capables de fournir un accompagnement adapté à nos adhérents.
- ◆ **Valorisation des compétences** : Nos équipes croisent leurs compétences pour mieux traiter les grands thèmes de santé au travail et de cibler les besoins des adhérents.
- ◆ **Secret professionnel** : Le secret médical s'impose à tout médecin et à tout infirmier dans les conditions établies par la loi. Nos équipes sont soumises au secret professionnel, à la confidentialité des données, la discrétion des échanges, le respect des secrets de fabrication ainsi que des procédés d'exploitation.

Nos points forts

- ◆ **Expertise de notre équipe pluridisciplinaire** : diagnostic, conseil, accompagnement, compétences techniques et organisationnelles en santé, bien-être au travail et sécurité.
- ◆ **Prévention primaire au travers de différents outils** : agir avec des outils à votre disposition pour vous accompagner dans la prévention des risques professionnels
- ◆ **Disponibilité et réactivité des équipes** : organisation de nos équipes pour une meilleure prise en compte de vos besoins et de ceux de vos salariés, dans un souci de qualité de service rendu.
- ◆ **Qualité de nos centres médicaux et de leur accueil** : la présence d'équipes dédiées dans chacun de nos centres favorise une prise en compte optimale de vos besoins



stsm51.fr

SIEGE SOCIAL

4 Rue Raymond Aron

51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE

tél 03.26.70.40.41

Rond Point la Camuterie

Z.A.C Les Accrués 2

51800 SAINTE MENEHOULD

tél 03.26.60.87.99

mail : contactmenou@pst51.fr

24 rue Ampère

51300 VITRY LE FRANCOIS

tél 03.26.74.22.98

mail : contactvitry@pst51.fr

6 rue Frédéric Plomb

51200 EPERNAY

tél 03.26.54.43.95

mail : amter@pst51.fr

Rue Manège

51120 SEZANNE

tél 03.26.54.99.91

mail : amter@pst51.fr

Chaque salarié est responsable de sa sécurité ainsi que celle de ses collègues

Respectez les consignes de sécurité

N'hésitez pas à solliciter le Service de Santé au Travail

Copyright © "PST 51 2024" Tous droits réservés



PREVENTION



Préservons la
Santé au Travail



C'est un Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprise (SPSTI).

Il s'agit d'une association d'employeurs qui mutualise des moyens pour préserver la santé des salariés, dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Régie par la loi de 1901, il s'agit d'une association à but non lucratif.

Sa gouvernance est assurée par un Conseil d'Administration et une Commission de Contrôle, où siègent employeurs et salariés du territoire.

Un SPSTI fonctionne avec un agrément, et son activité est réglementée. On s'adapte à un monde du travail en constante évolution.

Son rôle est exclusivement préventif : il s'agit d'éviter toute altération de la santé physique et mentale des travailleurs du fait de leur travail par des actions de prévention basées sur la connaissance des risques professionnels, l'évaluation des contraintes physiques, environnementales et organisationnelles et les entretiens médico-professionnels.

Nous ne sommes ni une médecine de soins, ni une médecine de contrôle.

L'Assemblée Générale se réunit 1 fois par an, tous les adhérents y sont conviés afin d'être informés et de participer sur l'activité de l'association.



Notre équipe pluridisciplinaire

Animée et coordonnée par le Médecin du Travail

- ◆ **Médecins du Travail (MDT) :** Conseillent les employeurs et les salariés afin d'atténuer les risques professionnels et prévenir toute altération de la santé physique et mentale des salariés, assurent également le suivi médical de leurs état de santé, ...
- ◆ **Infirmiers Diplômés en Santé au Travail (IDEST) :** Peuvent assurer les mêmes missions que le Médecin du Travail sous protocole, ...
- ◆ **Assistants Médicales (AST) :** Gèrent les relations avec les adhérents et les salariés et assurent le secrétariat médical, ...
- ◆ **Assistants Techniques en Santé au Travail (ATST) :** Présentent le service aux adhérents et recensent leurs besoins, identifient les risques professionnels et les contraintes au poste, effectuent des mesurages si besoin et élaborent les Fiches d'Entreprise, ...
- ◆ **Ergonomes :** Aident à la conception et l'amélioration des postes de travail, en prenant en considération les contraintes physiques, organisationnelles, mentales et environnementales et celles liées aux exigences de production, interviennent pour le maintien des salariés en emploi, ...
- ◆ **Toxicologue :** Intervient auprès des employeurs dans la démarche de prévention de la santé et de la sécurité des salariés lors de l'exposition à des agents chimiques, ...
- ◆ **Psychologue du Travail :** Assure à la demande du médecin du travail des entretiens individuels, évalue en entreprise les risques psychosociaux et accompagne les adhérents dans leur prévention, ...

Sur convention, intervention à la demande du Médecin du Travail d'une **Assistante Sociale**.

Notre équipe administrative

- ◆ **Hôtesse d'accueil :** Accueil et oriente les salariés, gère les appels téléphoniques ...
- ◆ **Documentaliste :** Collecte, gère et met à la disposition de l'ensemble du personnel les informations et documents nécessaires aux besoins du service ...
- ◆ **Assistante de direction :** Assiste la direction dans tout ou partie de ses missions, assure la gestion administrative et financière du service ...
- ◆ **Direction :** Supervise le service, met en œuvre sous l'autorité du Président, les actions approuvées par le Conseil d'Administration, assure la gestion administrative du service ...

Nos missions

- ◆ Assurer le suivi individuel des travailleurs
- ◆ Prévenir les risques professionnels
- ◆ Prévenir la désinsertion professionnelle
- ◆ Mener des actions de promotion de santé publique
- ◆ Contribuer à la veille sanitaire et à la traçabilité

